



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

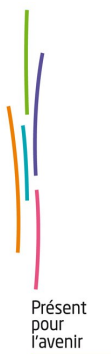
Direction interdépartementale des routes Est

DOSSIER DE PRESSE

**Coupure de nuit de l'A31
à partir du 10 septembre 2012
entre Metz Nord et Hauconcourt
en raison de travaux de réhabilitation des chaussées**



Septembre 2012



Retrouvez ce dossier de presse
sur le site internet de la DIR Est : www.dir-est.fr

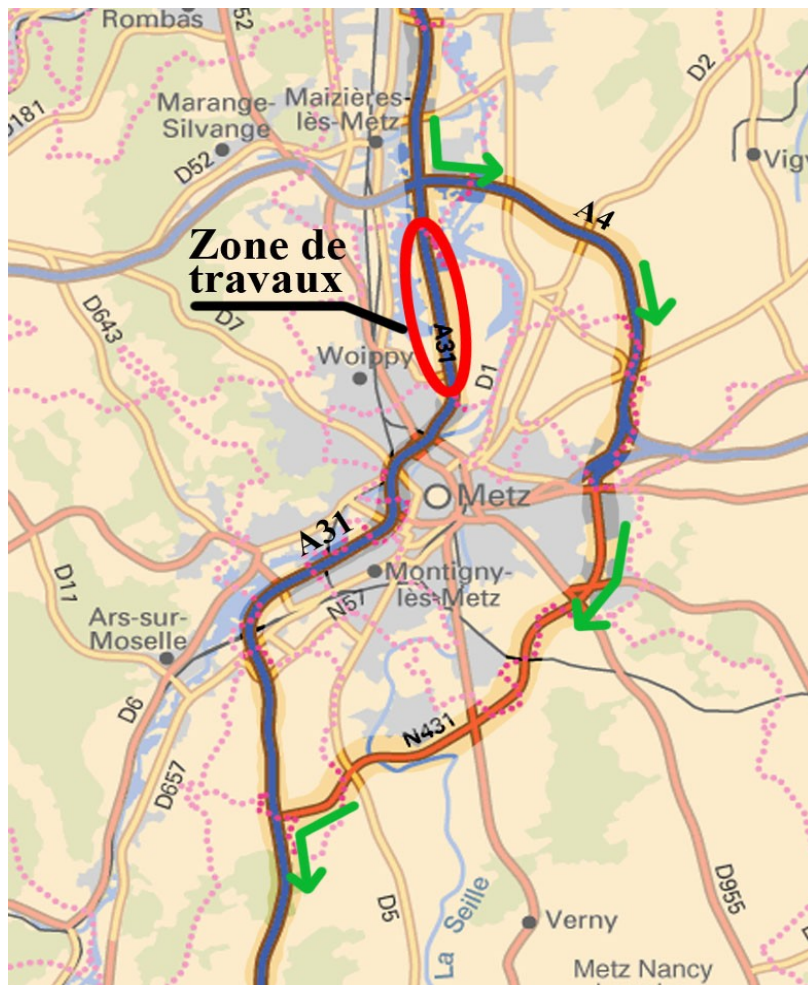
SOMMAIRE

I. Poursuite des travaux de réhabilitation sur l'A31	p. 3
II. Durée des travaux : 4 semaines	p. 4
III. Mesures d'exploitation	p. 4
IV. Perturbations	p. 6
V. Sécurité des usagers et des agents	p. 6
Annexe : présentation de la DIR Est	p. 7

Contact presse :

Suzanne Tschaeglé
Tél : 03.83.50.96.37

I. Poursuite des travaux de réhabilitation sur l'A31



Depuis 2009, la DIR Est a engagé un programme pluriannuel de régénération pour assurer la sécurité des usagers et la pérennité de l'autoroute A31 entre Metz Nord et Richemont.

Ce programme a pour objet principal de réhabiliter les structures des chaussées et de minéraliser le terre plein central avec la création d'un dispositif de retenue en béton, l'élargissement des bandes d'arrêt d'urgence et la suppression des installations d'éclairage vétustes.

Entre 2009 et 2011, les chaussées ont été réhabilitées entre Saint Rémy et Mondelange et le terre plein central a été minéralisé entre Saint Rémy et Hauconcourt.

En 2012, le terre plein central a été minéralisé sur le secteur de La Maxe de juin à août.

A partir du 10 septembre 2012, les travaux de réhabilitation des chaussées vont se poursuivre sur l'A31 à hauteur de La Maxe.

II – Durée des travaux : 4 semaines

Les travaux auront lieu, de nuit, de 21 h à 6 h, du 10 septembre au 5 octobre 2012 :

Sens Luxembourg => Nancy : du 10 au 25 septembre,
Sens Nancy => Luxembourg : du 26 septembre au 5 octobre.

III - Mesures d'exploitation

Du 10 au 25 septembre 2012

> De nuit

=> **Coupure du sens Luxembourg-Nancy de l'A31 entre 21 h et 6 h** au niveau de la bifurcation A4/A31 d'Hauconcourt (voir plan ci-dessous) : déviation par l'A4 (sens Paris-Strasbourg), l'A315 et la RN 431 pour retrouver l'A31 à l'échangeur n° 29 de Fey.

=> Fermeture des bretelles d'accès A31 vers Nancy (sens Luxembourg-Nancy) à la bifurcation A4/A31 d'Hauconcourt :

-
- bretelle Paris-Nancy : déviation par l'A4, l'A315 et la RN 431,
- bretelle Paris-Luxembourg : déviation par l'A4 et l'échangeur d'Argancy,
- bretelle Strasbourg-Nancy : déviation par l'échangeur n° 35 de Maizières puis l'A4, l'A315 et la RN 431.

Les usagers empruntant l'A4 en provenance de Strasbourg seront informés en amont de l'A315 des coupures.

=> Fermeture de la bretelle d'accès A31 vers Nancy (sens Luxembourg-Nancy) à l'échangeur de La Maxe :

- bretelle La Maxe-Nancy : déviation par la rue du Trou au Serpents pour rejoindre l'échangeur de Metz Nord.

=> Fermeture de l'aire de service de Saint-Rémy.

Pas d'impact dans le sens Nancy-Luxembourg.

> De jour

La circulation se fera sur 2 voies dans le sens Luxembourg-Nancy au droit du chantier.

Du 26 septembre au 5 octobre 2012

> De nuit

=> Coupure du sens Luxembourg-Nancy de l'A31 entre 21 h et 6 h au niveau de la bifurcation A4/A31 d'Hauconcourt (voir plan ci-dessous) : déviation par l'A4 (sens Paris-Strasbourg), l'A315 et la RN 431 pour retrouver l'A31 à l'échangeur n° 29 de Fey.

=> Fermeture des bretelles d'accès A31 vers Nancy (sens Luxembourg-Nancy) à la bifurcation A4/A31 d'Hauconcourt :

- bretelle Paris-Nancy : déviation par l'A4, l'A315 et la RN 431,
- bretelle Paris-Luxembourg : déviation par l'A4 et l'échangeur d'Argancy,
- bretelle Strasbourg-Nancy : déviation par l'échangeur n° 35 de Maizières puis l'A4, l'A315 et la RN 431.

Les usagers empruntant l'A4 en provenance de Strasbourg seront informés en amont de l'A315 des coupures.

=> Fermeture de la bretelle d'accès A31 vers Nancy (sens Luxembourg-Nancy) à l'échangeur de La Maxe :

- bretelle La Maxe-Nancy : déviation par la rue du Trou au Serpents pour rejoindre l'échangeur de Metz Nord.

=> Fermeture de l'aire de service de Saint-Rémy.

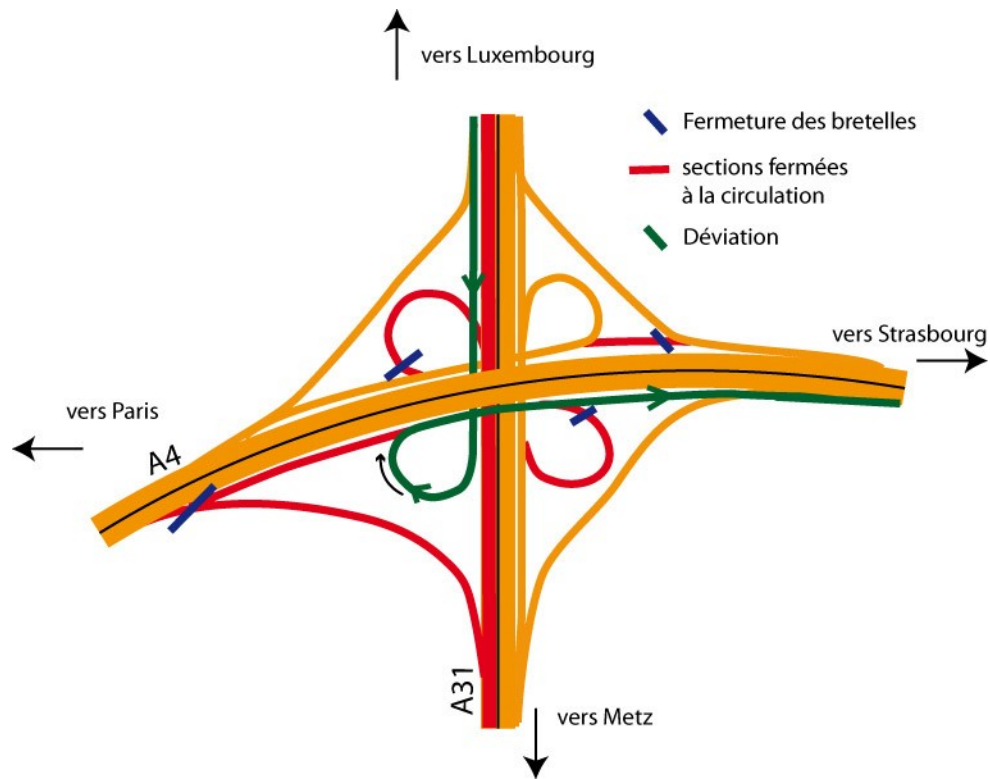
Le sens de circulation Nancy-Luxembourg sera basculé sur l'autre chaussée.

> De jour

La circulation se fera sur 2 voies dans le sens Nancy-Luxembourg au droit du chantier.

Les déviations mises en place de jour comme de nuit ont été établies en concertation avec les autres gestionnaires de voirie (SANEF, Conseil Général de Moselle, Ville de Metz...).

Déviations lors de la coupure de nuit entre 21h et 6h au niveau de la bifurcation A4/A31 du 10 septembre et 5 octobre 2012



III - Perturbations

La mise en œuvre de la coupure du sens Luxembourg-Nancy de l'A31 entre 21h et 6h au niveau de la bifurcation A4/A31 d'Hauconcourt est susceptible d'entraîner un ralentissement de l'ordre de **1 kilomètre en début de nuit**.

La neutralisation d'une voie de circulation en journée au droit du chantier est susceptible d'entraîner aux **heures de pointe du matin et du soir des ralentissements de l'ordre de 3 kilomètres** et un allongement du temps de parcours de 15 minutes environ.

IV. Sécurité des usagers et des agents

La DIR Est recommande aux automobilistes et conducteurs de poids lourds la plus grande **prudence** et la **modération de leur vitesse** aux abords du chantier pour leur sécurité et celle du personnel y travaillant.

En effet, 44 % des conducteurs dépassent de plus de 20 km/h la vitesse limite autorisée aux abords des chantiers, 20% des conducteurs ne respectent pas les distances de sécurité et en 2010, environ 2 000 accidents sont imputables au manque d'attention des conducteurs (données nationales).

Des accidents causant notamment des blessures aux agents d'exploitation se produisent chaque année, le plus souvent lors des phases délicates de mise en place ou de dépose de la signalisation.

Aux abords des chantiers, les conducteurs doivent donc **ralentir** et bien respecter les limitations de vitesse à 70 km/h ou 50 km/h qui seront indiquées en fonction du chantier.

Il est aussi important de garder la distance de sécurité recommandée à tout instant sur la route et de rester concentré pour pouvoir anticiper les dangers liés aux travaux et aux autres automobilistes.

La **DIR Est** – Direction Interdépartementale des Routes Est – est un service du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

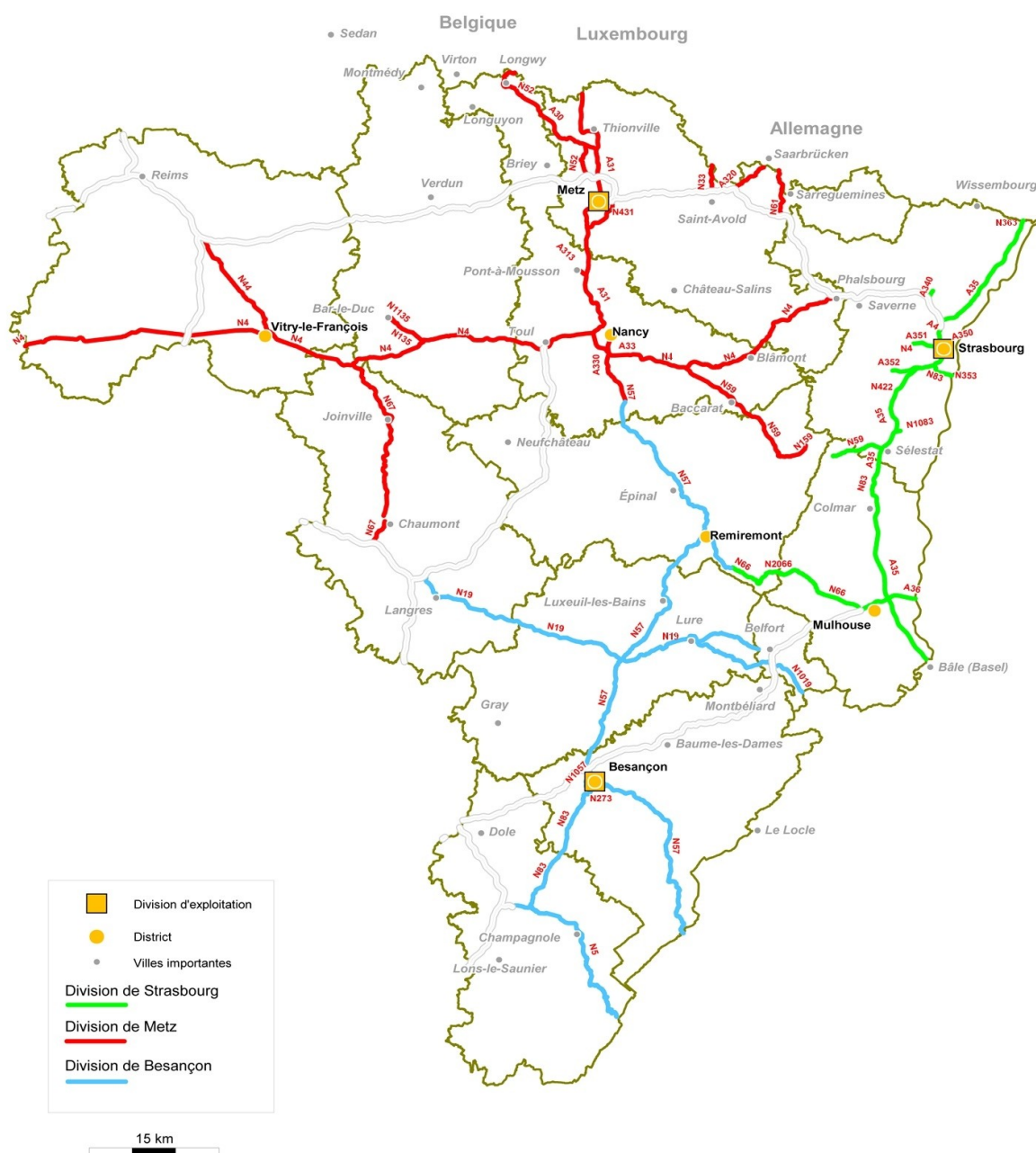
Elle a été créée par décret du 16 mars 2006 pour gérer le **réseau des routes nationales et autoroutes non concédées traversant 12 départements** du quart Nord-Est de la France, long de **1 650 km**,

Son **organisation** s'articule autour :

- des services du siège à Nancy
- de 3 divisions d'exploitation : Besançon, Metz et Strasbourg
- de 3 services d'ingénierie routière : SIR Lorrain, SIR de Mulhouse et SIR de Vesoul.

Au total, ce sont **1 090 agents** qui travaillent en continu pour assurer l'entretien et le fonctionnement de ce réseau routier national, mais aussi pour construire les routes de demain.

Le réseau de la DIR Est par division d'exploitation



Pour plus d'informations sur la DIR Est : www.dir-est.fr